

Autoroute A5 - carte A (Lden - jour)

Zones exposées au bruit à l'aide de courbes isophones indiquant la localisation des émissions de bruit en application des articles R 572-1 et suivants du code de l'environnement

Vu pour être annexé à l'arrêté préfectoral N°1613
Chaumont le 05 Mai 2009

Le Préfet

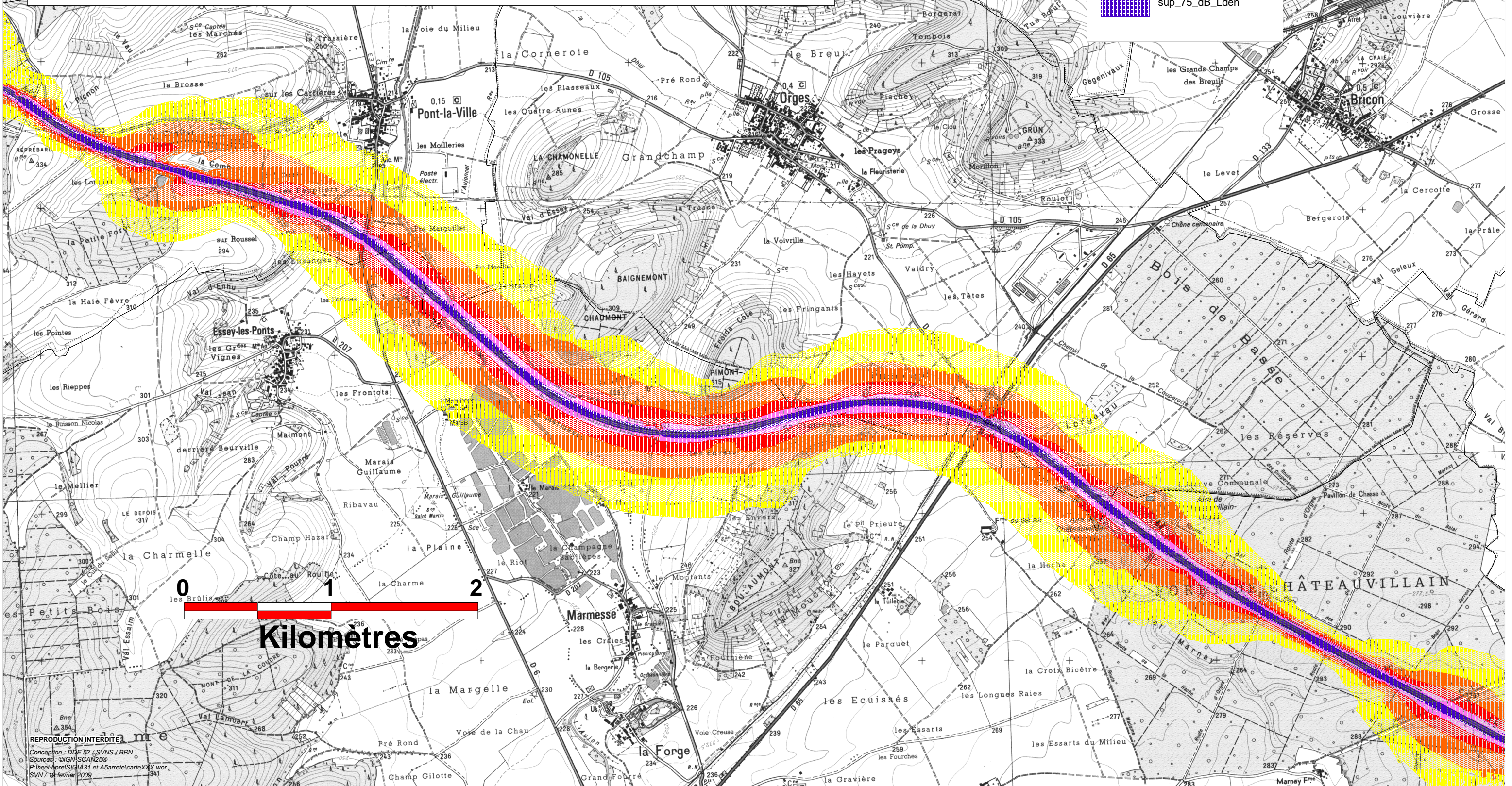


Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
direction départementale
de l'Équipement
et de l'Agriculture
Haute-Marne

la précision de ce document est le 1/25 000 (format papier A3 -(29.7 x 42)- pour une impression optimale)

Légende

- 55_60_dB_Lden
- 60_65_dB_Lden
- 65_70_dB_Lden
- 70_75_dB_Lden
- sup_75_dB_Lden



Kilomètres

REPRODUCTION INTERDITE
Conception : DDE 52 / SVNS / BRN
Sources : ©IGN/SCAN250
P:\isee\apre\IS\A31 et A5aretelcarteXXX.wor
SVN/7 février 2009